

LA TRAITE DE PERSONNES : ÇA EXISTE AUSSI DANS LES LAURENTIDES

FICHE SYNTHÈSE

Équipe de recherche

Cégep de Saint-Jérôme

Édith de la Sablonnière (M. Sc.)

Marie-Josée Morin (M. Ps.)

Roxana Staiculescu (Ph. D.)

Éloïse Gravel (étudiante)

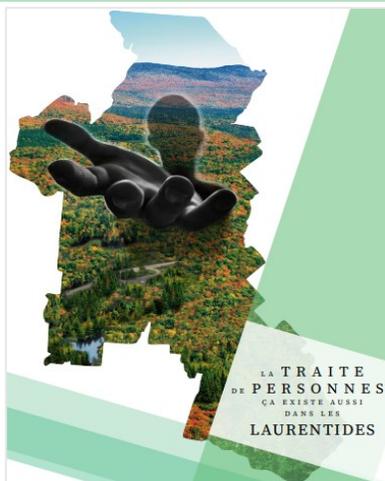
Loukina Lapalme (étudiante)

Le Phare des AffranchiEs

Nathalie Khlát (LL.B.)

Chloé Gilbert-Vanasse (M. A.)

Partenaires



LA TRAITE
DE PERSONNES
ÇA EXISTE AUSSI
DANS LES
LAURENTIDES

QU'EST-CE QUE LA TRAITE DE PERSONNES?

La traite de personnes désigne : « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité [...] d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation.¹ »

La traite de personnes peut prendre **différentes formes**, telles que l'exploitation sexuelle, l'exploitation à des fins de travail, la mendicité forcée, la servitude domestique et le prélèvement d'organes.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Objectif général : Documenter la réalité de la traite de personnes dans les Laurentides.

Objectifs spécifiques :

1. Documenter le profil des victimes
2. Explorer les besoins des victimes
3. Déterminer le niveau de connaissance au sujet de la problématique
4. Explorer les services offerts et manquants en lien avec les trajectoires de services

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette étude a ciblé des personnes travaillant au sein de diverses organisations susceptibles d'être en contact avec une victime de traite **résidant ou ayant été exploitée dans les Laurentides**.

- Les personnes participantes proviennent d'organisations couvrant les huit territoires des Laurentides.
- Au total, 185 personnes ont répondu à un **questionnaire en ligne** et sept d'entre elles ont participé à des **entretiens de groupe**.
- Des analyses **quantitatives et qualitatives** ont été réalisées.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

PROFIL DES VICTIMES DE TRAITE DANS LES LAURENTIDES

- **53** personnes participantes indiquent avoir été en contact avec une ou des victimes ayant été exploitées ou résidant sur le territoire des Laurentides.
- **315** victimes de traite ont été identifiées* et **80** cas de traites sont suspectés.
- La traite de personnes dans les Laurentides vise **principalement des femmes** (64,8 %) et des **filles mineures** (30,8 %).
- La forme de traite de personnes la plus signalée est l'exploitation sexuelle.
- Les victimes sont essentiellement des **citoyennes canadiennes** qui habitent la région et 62,2 % d'entre elles ont été exploitées sur le territoire des Laurentides.

*Une victime peut être comptabilisée plus d'une fois, car elle peut faire appel à plusieurs services selon ses différents besoins.

BESOINS DES VICTIMES ET SERVICES OFFERTS

Principaux besoins* : soins de santé mentale et accompagnement psychosocial (81,1 % des personnes participantes), besoins de base (43,4 %), accompagnement sociojudiciaire (43,4 %), hébergement d'urgence (39,6 %).

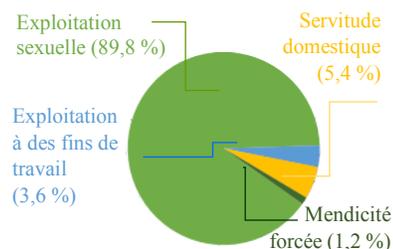
Principaux services : aide et intervention (75,0 %), sensibilisation et prévention (34,6 %), accompagnement sociojudiciaire (30,8 %), intervention de crise (26,9 %).

*Les personnes participantes ont identifié les besoins, mais ce sont les victimes qui demeurent les plus aptes à les déterminer.

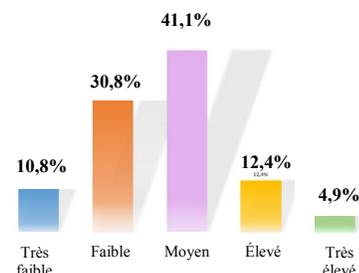
PERCEPTION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE PERSONNELLE EN MATIÈRE DE TRAITE

- Près de 42% des personnes participantes considèrent avoir un niveau de connaissance faible ou très faible.
- Près de **la moitié** (48,0 %) des personnes susceptibles d'être en contact avec une victime de traite affirment n'avoir reçu **aucune heure de formation**, atelier de sensibilisation ou de cours sur la traite de personnes.

Forme de traite



Répartition des personnes participantes, selon leur perception de leur niveau de connaissance en matière de traite



CONCEPTUALISATION DE LA TRAITE DE PERSONNES

- Lorsque les personnes participantes ont été invitées à rédiger une définition de la traite à partir de leurs connaissances personnelles, près de **25 % ne mentionnent pas l'idée d'exploitation**.
- Seulement le tiers ont rapporté des moyens plus subtils pour obtenir et maintenir le contrôle sur les victimes (tromperie, fraude, abus d'autorité et violence psychologique).

NIVEAU DE CONFIANCE POUR RECONNAÎTRE UNE VICTIME

- **Près de 50%** des participantes et participants **se disent peu ou pas en confiance** pour reconnaître une victime de traite.
- Plus de la moitié des **intervenantes et intervenants psychosociaux ou de la santé** sont dans cette situation.

ENJEUX SOULEVÉS QUI AFFECTENT LES TRAJECTOIRES DE SERVICES

Les personnes participantes soulèvent ne pas avoir assez :

- de connaissances du phénomène de la traite;
- de connaissances des ressources disponibles et des services spécialisés dans le domaine de la traite;
- de temps pour, entre autres, évaluer en profondeur les besoins de la victime ou la référer vers d'autres services.

Entrée de la victime dans sa trajectoire de services :

- **Difficulté d'identification** : La victime ne s'identifie pas comme telle ou la personne intervenante ne reconnaît pas la situation de traite.
- **Difficulté à intervenir** : Plusieurs personnes participantes se sentent prises au dépourvu lorsqu'une victime de traite sollicite de l'aide.
- **Difficulté liée à la référence** : Plus de 40% des participantes et participants affirment ne pas savoir à qui se référer en cas d'inquiétudes ou ont préféré ne pas répondre à la question.

Concertation et collaboration

Les personnes participantes mentionnent la nécessité d'améliorer les mécanismes de concertation et de collaboration. Elles dénoncent la lourdeur, la rigidité de la bureaucratie et les délais d'attente dans le processus de référence actuel.

Satisfaction des principaux besoins de la victime

- Les personnes participantes soulignent que **la trajectoire de services** de chaque victime est **unique, non linéaire** et avec des **allers-retours** auprès des ressources de soutien.
- Certaines d'entre elles s'inquiètent qu'il s'avère **difficile de répondre aux besoins de certaines victimes**, comme celles qui parlent une autre langue que le français ou qui sont immigrantes en situation irrégulière.

Principaux éléments présents dans la définition de la traite par les personnes participantes

Buts : 76,7 %	Formes d'exploitation (ex. : sexuelle, à des fins de travail, servitude domestique)
Moyens : 62,3 %	Pour entrainer ou maintenir la victime dans une situation de traite (ex. : enlèvement, abus physique, menace)
Actions : 21,6 %	Typiques de la traite de personnes (ex. : recrutement, transport, transfert)

Ces définitions ont été comparées aux principales définitions en matière de traite, dont celle du Protocole de Palerme¹.

« Une trajectoire de services permet d'assurer la **coordination optimale des services et le suivi systématique de clientèles**. [...] Les trajectoires de services [...] décrivent le **cheminement le plus efficace et le plus efficient** permettant aux personnes d'avoir **accès rapidement aux services dont elles ont besoin** d'une manière coordonnée, et ce, tout en s'assurant d'un **passage sans rupture entre les différents niveaux de services et les différentes organisations**.² »

L'objectif de la concertation et de la collaboration entre les différentes organisations est d'assurer un suivi efficace de la victime dans le temps.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Personnes élues et responsables gouvernementaux

- Mettre sur pied des campagnes de sensibilisation en collaboration avec des organismes qui se spécialisent dans les enjeux liés à la traite de personnes.
- Dégager les fonds nécessaires afin d'outiller les ressources de la région, leur permettant d'augmenter leur capacité à recevoir rapidement des victimes de traite.

Gestionnaires

- Offrir une formation de base adaptée aux réalités des milieux.
- Favoriser la mise en place de personnes-ressources au sein des organisations les plus concernées par la problématique.
- Soutenir les initiatives de collaboration multisectorielle existantes et y participer, le cas échéant.

Personnes susceptibles de travailler ou d'intervenir auprès d'une victime

- S'engager à suivre une formation continue leur permettant de développer une compréhension globale et nuancée de la traite de personnes.
- S'assurer de connaître les ressources spécialisées en matière de traite et d'y référer toute personne victime de traite, au besoin.

Ressources : Pour rejoindre la Ligne canadienne d'urgence contre la traite des personnes : **1-833-900-1010** ou <https://www.canadianhumantraffickinghotline.ca/fr/>
Pour accéder au site le Phare des AffranchiEs, ainsi qu'au rapport de recherche complet : <https://www.affranchies.ca/>

Bibliographie : ¹Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*.

²Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2013). *Deux réseaux, un objectif : le développement des jeunes*. Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/MELS-MSSS_Cadre.pdf